Champlitte et sa région



Se restaurer:

Le Donjon (03 84 67 66 95) Henri IV (03 84 31 28 86) Auberge Franc-comtoise (03 84 67 61 25) A la conquète de l'est (09 50 92 45 63) Le Gaulois (03 84 67 68 38)

Restauration rapide:

Bar du Centre (03 84 67 67 13) La Concorde (03 84 67 84 59) Le P'tit Troquet (03 84 67 84 59)

Dormir :

Hôtels: Le Donjon, Henri IV Gîte de Groupe: 44 lits 03 84 67 69 57 ou 06 88 33 23 29 Camping municipal: 03 84 67 67 19 Chambre d'hôtes: Leffond 7 km de Champlitte 03 84 67 69 09

Musées :

Arts et Traditions populaires Arts et Techniques Dépôt d'Art sacré

Services:

Boulangeries, boucherie, supermarché, tabac-presse, fleuriste, coiffeurs, viticulteurs, garagiste, station service 24h/24, médecins, pharmacie, kiné, infirmière, taxis, ...



Office de Tourisme Région de Champlitte 2, Allée du Sainfoin 70600 Champlitte Tél. 03.84.67.67.19 www.ot-champlitte.fr





Respecter les espaces protégés.

Rester sur les sentiers balisés pour ne pas piétiner les plantes et les insectes, mais également pour éviter de se perdre.

Garder les chiens en laisse pour le confort et la sécurité de tous. Ils pourraient aussi déranger et effrayer la faune sauvage.

Récupérer ses déchets.

Partager les espaces naturels. Les chemins rencontrent de nombreux utilisateurs : agriculteurs, randonneurs pédestres, cavaliers, cyclistes, chasseurs...

Laisser les fleurs pousser, certaines espèces sont rares et protégées. Ne pas arracher de fleurs, de bourgeons, de pousses.

Rester discret, les animaux sauvages ne sont pas habitués à entendre nos bruits. Ne pas effrayer les troupeaux.

Il est interdit de faire des feux, respecter les consignes afin de ne pas mettre en danger notre sécurité et celle des autres.

Se renseigner auprès des communes traversées afin de connaître les périodes et territoires de chasse.

Le camping sauvage n'est autorisé qu'avec l'accord du propriétaire du terrain. Si besoin d'un hébergement, ne pas hésiter à se renseigner dans un village proche ou à l'office de tourisme.



du canton de Champlitte

A pied, à vélo ou à cheval, venez découvrir ou redécouvrir patrimoine de Champlitte et sa région. Grâce aux nombreux chemins balisés. vous vous promènerez dans de petits villages pittoresques, traverserez des bois paisibles, et flânerez sur des sentiers calmes et tranquilles, où seul le chant des oiseaux viendra troubler votre quiétude.

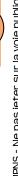




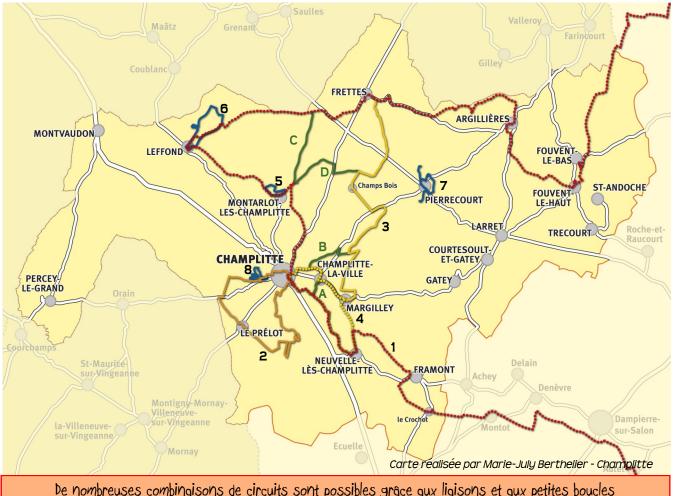








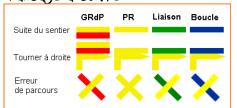
Itinéraires de randonnées sur le canton de Champlitte



De nombreuses combinaisons de circuits sont possibles grâce aux ligisons et aux petites boucles

liaisons Sentiers à thèmes

Balisage à suivre :







Le canton de Champlitte possède plus de 120 kilomètres de sentiers balisés, accessibles à tous. A travers ces sentiers, vous découvrirez la richesse des terres chanitoises : fontaines, lavoirs, croix ... jalonnent les chemins. Entre pierre, forêt et vignes, laissez-vous surprendre par une flore et une faune d'exception.

1 - Grande Randonnée de Pays (GRdP) Châteaux et villages de Haute-Saône Niveau: moyen 2 - Circuit VTT (les chevaux ne sont pas autorisés dans la partie vignoble)

3 - Petite Randonnée (PR) de Champlitte à Frettes

4 - Sentier de la vallée du Salon

5 - Sentier des chèvres - Montarlot

Nivegu: difficile

Nivegu : facile

2.2 km

6 - Sentier du Loupi - Leffond

Niveau: moyen

5.3 km



7 - Sentier du Magny - Pierrecourt

Niveau : facile

3.5 km



8 - Sentier d'interprétation des Pierres Sèches -Champlitte

Nivegu: moyen



A: Liaison n°1 GRP PR

0.6 km

B: Liaison n°2 GRP

2.2 km

C: Liaison n°3 PR

2.2 km

D: Liaison nº4 GR

